

**Avant de partir**

1. En tant qu'entraîneur ou lad, je me déplace avec une seule autre personne pour accompagner mon cheval. Si mon écurie a plusieurs partants dans la réunion, je limite le nombre d'accompagnants au strict minimum.  
Je suis informé qu'aucun cheval non engagé dans une course de la réunion ne sera admis sur l'hippodrome pour une activité d'entraînement entre ou après les courses.
2. Je me munis de mon attestation de déplacement pour me rendre sur un hippodrome, téléchargeable sur les sites internet des Sociétés mères.
3. Je suis informé que mon conjoint et mes enfants ne sont pas autorisés à pénétrer sur l'hippodrome.
4. Je me déplace avec mon masque de protection, que je devrai porter dès mon arrivée sur l'hippodrome.
5. Je prévois de n'arriver sur l'hippodrome qu'avec le délai nécessaire pour préparer mon cheval avant la première épreuve à laquelle je participe.
6. Je suis informé que seule une restauration à emporter est disponible sur hippodrome et que les chambres de lads ne sont pas ouvertes : je m'organise en conséquence pour mon éventuel hébergement et ma restauration.
7. Je suis informé qu'un contrôle de température sera effectué à mon arrivée sur l'hippodrome. Si ma température corporelle excède 38 degrés, je ne serai pas autorisé à pénétrer sur l'hippodrome et devrai regagner mon domicile ou rester dans mon véhicule.

**A mon arrivée sur l'hippodrome**

8. Je me présente, portant mon masque, au contrôle d'accès et me soumetts au contrôle de température. Si ma température n'excède pas 38 degrés, je communique mes nom, prénom et numéro de téléphone portable.
9. Pendant toute ma présence sur l'hippodrome, je respecte les gestes barrières et la distanciation personnelle d'1,5 m.
10. Si le vestiaire est ouvert, je respecte l'emplacement qui m'y est affecté, y compris si cet emplacement est dans un local annexe au vestiaire principal. Je respecte également l'interdiction d'accès aux douches et au sauna.
11. Si je participe à une course, je porte mon masque jusqu'au départ de la course et peux, si je le souhaite, le baisser le temps de participer à la course, pour le remettre dès ma sortie de piste.
12. Au retour du cheval à l'enclosure, seule une personne tient le cheval, a fortiori s'il y a un photographe.
13. Si je suis convoqué par les Commissaires de courses, je respecte là encore les distances de sécurité.
14. Si j'ai des partants dans plusieurs courses successives, je ne reste pas dans les écuries au-delà du temps nécessaire aux soins à apporter à mes chevaux ou à leur préparation et je vais me tenir près des tribunes, en respectant bien sûr les distances de sécurité.
15. Si je souhaite enchérir dans une course à réclamer, j'applique la procédure spécifique prévue par la Société mère, qui sera affichée sur site.
16. Si mon cheval est soumis au contrôle anti-dopage, je respecte les distances de sécurité en assistant aux opérations de contrôle dans le box de prélèvement et dans le bureau du vétérinaire préleveur.
17. Je quitte l'hippodrome dès que mon cheval est prêt à rembarquer.